



## SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

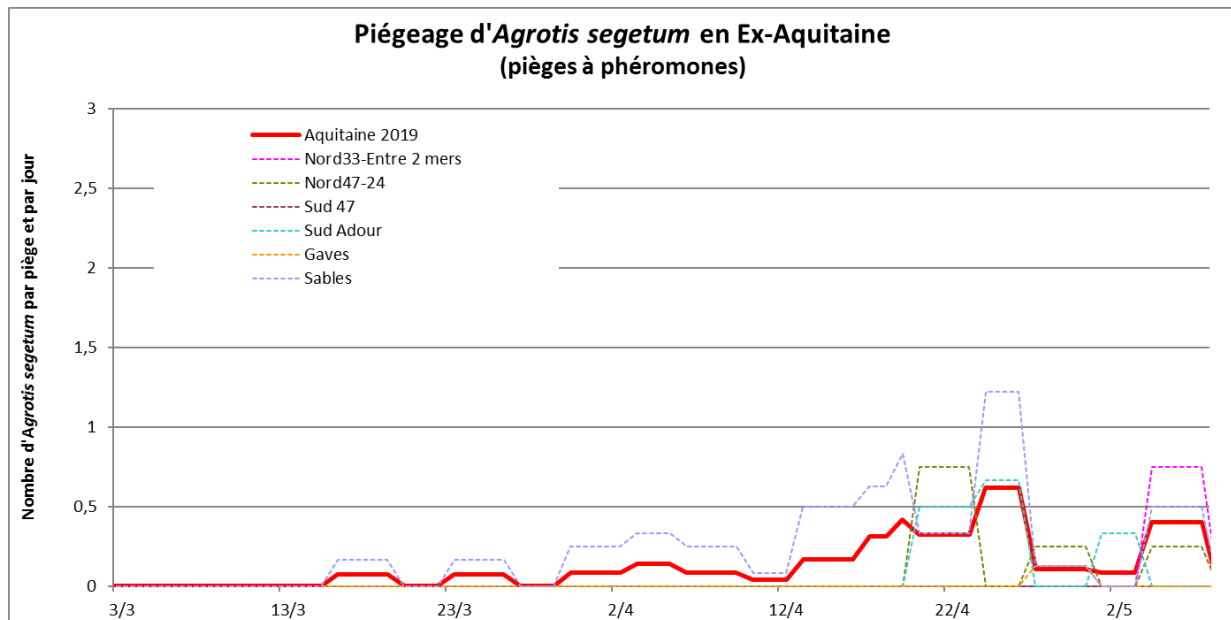
Aurore TAILLEUR  
Olivier BRAY

07 MAI 2019

*Pour rappel, il est désormais temps de mettre en place les pièges Pyrale, Sésamie, Helicoverpa armigera, Spodoptera exigua, Autographa gamma et Mamestra brassicae.*

### **AGROTIS SEGETUM**

Le 2 mai, 1 seule capture a été enregistrée dans 1 des 4 pièges relevés, dans le Sud Adour en maïs. Cette semaine, 8 captures ont été enregistrées dans 3 pièges sur les 5 relevés, dans le Nord 33-Entre-deux mer, dans le secteur Nord 47-24 et dans les Sables.

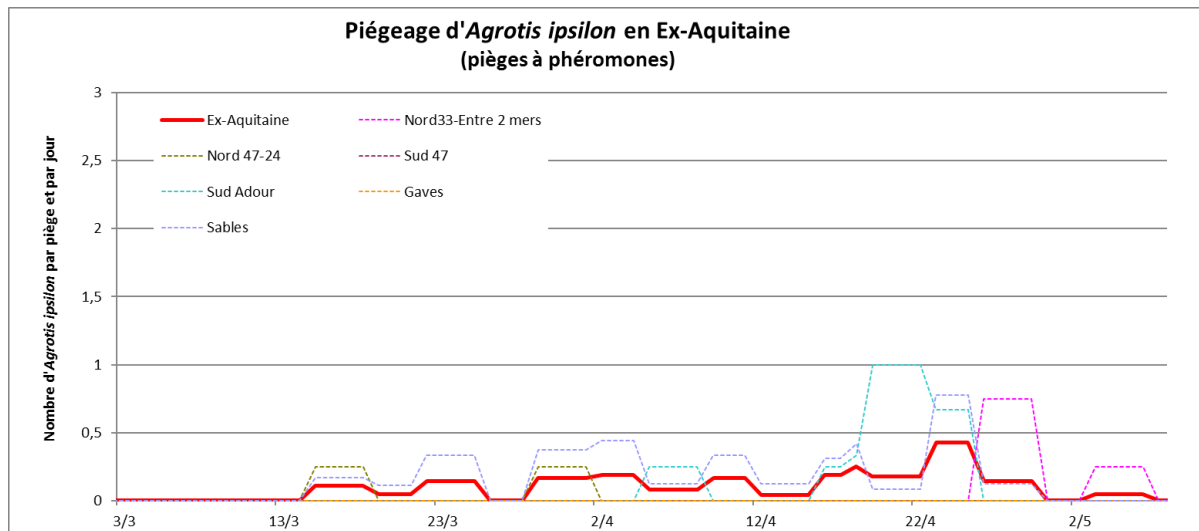


### **AGROTIS IPSILON**

Le 2 mai, aucune capture n'a été enregistrée dans les 5 pièges relevés. Cette semaine, 1 capture a été enregistrée dans 1 des 5 pièges relevés, dans le Nord 33 – Entre-deux-Mers.

**SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019**Aurore TAILLEUR  
Olivier BRAY

07 MAI 2019

**PYRALE**

Les premiers pièges ont été mis en place. Une capture a été enregistrée cette semaine dans l'un des 5 pièges relevés, dans le secteur Nord 47-24.

**SESAMIE**

Les premiers pièges ont été mis en place. Le 2 mai, une capture a été enregistrée dans le secteur des Sables, dans l'un des 6 pièges relevés. Cette semaine, 1 capture réalisée dans le secteur Nord 47-24, dans l'un des 6 pièges relevés.

**HELICOVERPA ARMIGERA**

Les premiers pièges ont été mis en place. Le 2 mai, aucune capture réalisée dans les 6 pièges relevés. Cette semaine, 1 capture réalisée dans les Sables, dans l'un des 3 pièges relevés.

**SPODOPTERA EXIGUA**

Les premiers pièges ont été mis en place. Le 2 mai, une capture a été réalisée dans le secteur des Sables, dans l'un des trois pièges relevés. Cette semaine, une capture dans le secteur des Sables, dans l'un des 3 pièges relevés.



---

## SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

---

Aurore TAILLEUR  
Olivier BRAY

07 MAI 2019



### **VIGILANCE : Organisme Nuisible à suivre de près**

Ravageur très polyphage, *Spodoptera frugiperda* présente une préférence pour les Poaceae. Cette noctuelle est fréquemment signalée sur graminées herbacées et sur canne à sucre, **maïs**, riz et sorgho. Elle est aussi signalée sur arachide, Brassicaceae, cotonnier, Cucurbitaceae, luzerne, oignon, patate douce, Phaseolus, tomate et autres Solanaceae (aubergine, Capsicum, tabac) ainsi que sur de nombreuses plantes d'ornement (chrysanthème, œillet et Pelargonium).

En général, les larves sont conditionnées à la plante-hôte sur laquelle elles sont alimentées en premier, souvent la plante sur laquelle les œufs ont été pondus.

*Spodoptera frugiperda* est une espèce tropicale à subtropicale qui migre régulièrement vers des régions plus fraîches en été. La région méditerranéenne convient à l'établissement de cette espèce et une large gamme d'hôtes potentiels est présente ; elle pourrait aussi être un ravageur des serres, mais ceci semble moins probable.

**Pour plus de dégâts sur son cycle de développement, sa répartition géographique, les dégâts engendrés, etc., voir fiche phytosanitaire en pièce jointe.**

La décision d'exécution 2018/368 a imposé la mise en place d'un **plan de surveillance** annuel pour *Spodoptera frugiperda* jusqu'au 31 mai 2020. La décision d'exécution prévoit que la surveillance soit annuelle et officielle et qu'elle doit viser les végétaux hôtes et notamment les cultures de maïs.

Nous vous invitons à veiller aux **éventuels dégâts foliaires sur les maïs qui seraient notamment en bord de route.**

**Tout symptôme ou suspicion de présence pour cet Organisme Nuisible doit être immédiatement communiqué à la FREDON Aquitaine :**

- [piegeage@fredon-aquitaine.org](mailto:piegeage@fredon-aquitaine.org)
- 05.56.37.94.76

*Ces données seront reprises dans les différentes éditions de BSV Nouvelle – Aquitaine : Légumes de plein champ et d'industrie – Grandes Cultures et Maraîchage – Pomme de terre.*

---